

Conseillers en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

OBJET :APPROBATION DU
BUDGET
ASSAINISSEMENT 2026

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2026-41**PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt huit avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Maire, Didier MEHL

Présents : MM. Didier MEHL, Jean-Lou PAILHES, Christophe MARIJON, Delphine PERROT, André DELEAGE, Bérangère RAMAUX, Jean de BAGLION, Serge VINARD, Sandra AUDIGIER MARSY, Emmanuel CHAILAN, Jérôme FONT, Vincent FARGIER, Aurélie COMTE, Isabelle LAURENT ROUX, Karine LEFEBVRE, Charlotte ROUGIER, Sylvie DUBOIS, Patrick ROTGER, Sophie COLBEAU, Marie FARGIER

Excusés : MM, Marie-Jeanne COSSE, Christophe VIGNE, Klara HOZNEK

Procurations : MM Marie-Jeanne COSSE à Christophe MARIJON, Christophe VIGNE à Sylvie DUBOIS, Klara HOZNEK à André DELEAGE

Absents non excusés : MM.

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Karine Lefebvre a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire expose aux membres présents le contenu du budget assainissement 2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget primitif du budget assainissement pour l'année 2026, budget équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	801 407.48 €	801 407.48 €
INVESTISSEMENT	1 001 590.41 €	1 001 590.41 €

- **TRANSMET** à Madame la Sous-préfète, la présente délibération afin qu'elle soit rendue exécutoire

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 28 avril 2026



Didier MEHL
Maire de Villeneuve de Berg